

# Alerte à l'assurance vie

Nous considérons aujourd'hui que les contrats d'assurance vie en euros ne doivent plus être commercialisés pour le moment car, pour vous verser 3,5 % d'intérêts par an, les assureurs sont obligés de placer votre argent en obligations d'États...

Nous ne voulons pas prendre ce risque. Le plus connu de ces contrats est commercialisé par Afer, si ces contrats sont souvent bien gérés, c'est leur contenu qui nous inquiète actuellement...

En fait, si vous observez la situation économique actuelle, vous vous apercevrez que des pays comme la Chine ou l'Inde, par exemple, sont ceux qui ont le moins souffert de la crise... et ils sont les premiers à en sortir en retrouvant dès à présent la forte croissance qu'ils avaient avant...

C'est sur eux qu'il faut investir, et nous proposons à notre clientèle des investissements immobiliers et actions à réaliser dans ces pays... N'oubliez pas également les valeurs liées à l'or, que nous vous proposons depuis longtemps maintenant, qui fonctionnent bien dans cette période durant laquelle l'euro baisse... et ce n'est pas fini... surtout dans une Europe qui connaît une croissance économique très faible pour un océan de dettes...